

Circuit collégial 2003-2004

Pour l'admission de 2004-2005



Décroche
tes **rêves**

Québec 

Circuit collégial 2003-2004



La publication annuelle du ministère de l'Éducation « **Circuit collégial** » a pour but premier d'informer les élèves du secondaire et du collégial des programmes menant à un diplôme d'études collégiales offerts par chaque établissement. Elle présente également des renseignements portant sur les formalités et conditions d'admission à un programme d'études et sur l'aide financière aux études.

Ce document est disponible dans le site internet du ministère de l'Éducation à l'adresse :
<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup>



Information à jour au 30 juin 2003

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation 2003—03-00322

ISBN 2-550-41182-X

Code CUISEP 813-200 CO

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2003

- La brochure *Circuit collégial 2003-2004* est sous la rubrique « **Collégial—Études collégiales** ».
- Les autorisations et la description des programmes sont sous la rubrique « **Collégial—Programmes d'études** ».
- Sous la rubrique « **Collégial—Données et statistiques** » se trouve *La relance au collégial* relative au placement des diplômées et diplômés.

Table des matières

Un collège, c'est...	1
Le système d'enseignement au Québec	1
L'admission	2
La durée des études	3
Les programmes d'études	3
Du plan de cours au diplôme	4
Le coût des études	4
L'aide financière aux études	5
Les programmes d'études préuniversitaires	6
Les programmes d'études techniques autorisés dans les cégeps	7
• Liste numérique	17
• Liste alphabétique	19
Les établissements d'enseignement collégial	21
Pour en savoir plus	21

Un collège, c'est...

... un établissement d'enseignement

Dans le système scolaire québécois, le collège est le premier lieu de formation non obligatoire et les choix de formation y sont personnels.

Au collégial, les programmes d'études préuniversitaires côtoient les programmes d'études techniques. Les premiers préparent aux études universitaires, alors que les seconds sont conçus en fonction du marché du travail.

Toutefois, la formation technique peut aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis.

... un milieu de vie

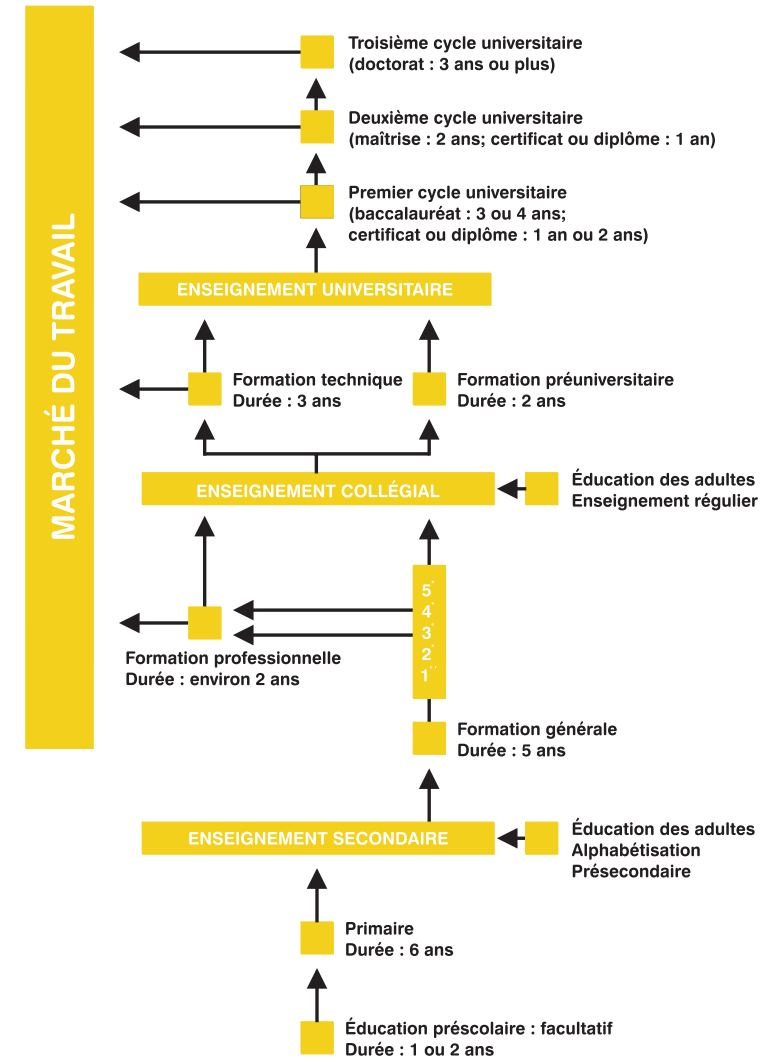
En plus d'être un endroit où s'acquiert des connaissances, le collège constitue un milieu fort enrichissant : les activités socioculturelles, artistiques, sportives et communautaires proposées aux élèves favorisent leur épanouissement intellectuel, affectif, social et physique.

Chaque établissement s'est doté de services d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, de placement, d'animation socioculturelle, d'aide pédagogique individuelle, etc. Toutes ces structures permettent de bien répondre aux besoins personnels et collectifs des élèves, facilitant ainsi leur cheminement scolaire.

Les collèges ont éliminé les barrières architecturales de leurs édifices, devenant ainsi accessibles aux élèves ayant des handicaps moteurs. En outre, les collèges offrent des services pédagogiques et parapédagogiques aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou motrice.

De nombreux collèges mettent des résidences à la disposition de leurs élèves. Il faut toutefois vérifier auprès du collège si la résidence accueille aussi bien les garçons que les filles. On trouvera la liste des établissements d'enseignement collégial et leurs coordonnées aux pages 19 et 20.

Le système d'enseignement au Québec



Quand, où et comment?

La demande d'admission dans un établissement d'enseignement collégial gagne à être précédée d'une démarche de réflexion. Il est important que l'élève prenne le temps d'explorer les différents programmes offerts, de s'informer des débouchés possibles sur le marché du travail, d'évaluer ses propres capacités et de mesurer les conséquences de ses choix. On trouvera à la page 21 des suggestions de personnes à consulter et de services avec lesquels on peut communiquer pour faciliter cette démarche.

Il est possible de s'inscrire au collégial sans choisir immédiatement un programme d'études. L'élève est inscrit à une session d'accueil et d'intégration où on lui offre des cours communs à tous les programmes, des activités d'orientation, des cours de mise à niveau, etc.

Après avoir pris la décision de s'inscrire au collégial, l'élève doit remplir les formalités nécessaires à son admission.

La demande doit être faite :

- avant le 1^{er} MARS pour la session d'automne;
- avant le 1^{er} NOVEMBRE pour la session d'hiver.

L'élève doit remplir le formulaire prévu à cet effet et y joindre toutes les pièces qui sont exigées.

Des formulaires d'admission se trouvent au centre d'information scolaire et professionnelle de toute école secondaire. Ils sont aussi distribués par les collèges et par les trois services régionaux d'admission qui regroupent les cégeps des régions de Montréal, de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pour les collèges qui font partie d'un service régional d'admission (voir la liste de la page 21), c'est au service régional qu'il faut faire parvenir la demande d'admission. Pour un collège qui n'est pas affilié à un tel service, la demande d'admission doit être envoyée directement au collège choisi. Dans le cas des établissements privés, la demande d'admission doit toujours être envoyée directement au collège.

Les coordonnées des services régionaux d'admission sont les suivantes :

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)
C.P. 11028
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454
Cégéphone : (514) 271-1124 ou (514) 271-2454
Site Internet : <http://www.sram.qc.ca>
- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ)
1096, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9
Tél. : (418) 659-4873
Site Internet : <http://www.sraq.qc.ca>
- Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SRAS)
2110, rue Gilbert
Jonquière (Québec) G7S 4R8
Tél. : (418) 548-7191
Courrier électronique : sras@pop.risq.qc.ca
Site Internet : <http://www.sras.qc.ca>

Les conditions d'admission : un diplôme du secondaire

En conformité avec le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), pour être admis à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, il faut être titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles décerné par le ministre de l'Éducation.

- 1 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles après le 31 mai 1997 doivent en outre avoir réussi les cours suivants :
 - histoire de 4^e secondaire;
 - sciences physiques de 4^e secondaire;
 - langue d'enseignement de 5^e secondaire;
 - langue seconde de 5^e secondaire;
 - mathématiques de 5^e secondaire ou un cours de mathématiques de 4^e secondaire déterminé par le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficulté comparable (426 et 436).

- 2 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles le ou avant le 31 mai 1997 doivent :
 - être titulaires d'un diplôme d'études secondaires;
 - ou
 - être titulaires d'un diplôme d'études professionnelles et avoir réussi les cours de langue maternelle et de langue seconde de 5^e secondaire.

Ces élèves sont soumis à des conditions particulières d'admission supplémentaires pour les programmes 153.A0, 153.B0, 153.C0, 153.D0, 190.A0, 233.A0, 310.A0, 310.03, 414.A0 et 430.02.
- 3 Une personne titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) peut aussi être admissible aux études collégiales, à certains programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC), désignés par le ministre et aux conditions qu'il détermine, de façon à assurer une continuité de formation.

... des conditions particulières d'admission

Pour certains programmes d'études collégiales, on exige aussi que des cours précis aient été réussis au secondaire (par exemple, des cours de mathématiques, de physique ou de chimie) : il s'agit des **conditions particulières d'admission**, dont on précise la nature à la page 6, pour les études préuniversitaires, et dans les tableaux des pages 7 à 16, pour la formation technique. Par contre, pour un certain nombre de programmes d'études collégiales, aucune condition particulière d'admission n'est exigée.

... d'autres conditions

Par règlement, les collèges peuvent aussi déterminer que certaines conditions particulières s'appliquent à tel ou tel programme. C'est notamment le cas lorsque le nombre de places est limité (on parle alors d'admission contingente à certains programmes). À titre d'exemple, ces conditions pourraient être :

- la priorité donnée aux élèves sortants du secondaire;
- l'excellence du dossier scolaire;
- les résultats d'une entrevue ou d'un test;
- la priorité aux élèves de la région;
- la tenue d'un examen médical.

Ces conditions ne doivent toutefois pas avoir pour effet d'exiger la réussite d'autres cours du secondaire que ceux exigés à titre de conditions générales et particulières d'admission établies par le ministre. Il est à noter qu'un collège peut admettre une personne qui possède une formation qu'il juge équivalente.

La durée des études

L'année scolaire est la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin. Elle comprend généralement deux sessions, celle d'automne et celle d'hiver, comportant chacune un minimum de 82 jours d'enseignement, y compris la période des examens. En règle générale, l'élève peut s'inscrire à sept cours et il doit suivre au moins quatre cours (ou 180 périodes de cours) pour être considéré comme inscrit à temps plein.

Le collège peut organiser d'autres sessions de plus courte durée, dont la session d'été. Celle-ci peut permettre notamment à l'élève de reprendre des cours qu'il a échoués ou encore de terminer plus rapidement son programme d'études.

Les programmes d'études préuniversitaires durent normalement deux ans (quatre sessions). Ceux de la formation technique demandent généralement trois ans d'études (six sessions).

En plus de ces programmes menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), les collèges offrent des programmes de plus courte durée, qui permettent d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC). Ces programmes s'adressent aux adultes et ne sont généralement pas accessibles aux jeunes qui viennent de terminer leurs études secondaires. Cependant, des programmes désignés par le ministre sont accessibles à certains types d'élèves en particulier, dès la fin des études secondaires.

L'élève peut changer de programme en cours de route; il doit alors faire appel, dans son collège, à un responsable de l'aide pédagogique individuelle.

Les programmes d'études

Un programme, c'est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de normes établies. Chaque programme comprend des composantes de formation générale et une composante de formation spécifique.

Les composantes de formation générale

Depuis l'année scolaire 1994-1995, pour tous les programmes conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, la formation générale comprend trois composantes :

- la formation générale commune à tous les programmes, totalisant 16 2/3 unités : langue d'enseignement et littérature (7 1/3 unités), philosophie ou *humanities* (4 1/3 unités), éducation physique (3 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale propre au programme d'études choisi, totalisant 6 unités : langue d'enseignement et littérature (2 unités), philosophie ou *humanities* (2 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale complémentaire, totalisant 4 unités des éléments de formation parmi les domaines suivants : sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique, art et esthétique.

Que comprend un programme d'études préuniversitaires?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études préuniversitaires comprend une composante spécifique au programme choisi.

En Sciences de la nature, en Musique et en Arts plastiques, cette composante spécifique est de 32 unités; en Sciences humaines, elle se situe entre 30 et 31 1/3 unités; en Arts et lettres et en Danse, elle est de 28 unités; en Sciences, lettres et arts, elle est de 36 2/3 ou 38 unités; en Histoire et civilisation, elle se situe entre 34 et 35 1/3 unités.

Une unité correspond à 45 heures d'activités d'apprentissage, qui comprennent les cours théoriques, les travaux pratiques et le travail personnel.

Que comprend un programme d'études techniques?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études techniques comprend une composante spécifique au programme choisi.

Dans certains cas, ces programmes peuvent offrir des voies de sortie ou encore être découpés en modules qui peuvent se suivre soit de façon successive, soit de façon indépendante. La réussite de chaque module peut être reconnue par le collège. Le module peut permettre, le cas échéant, la reconnaissance d'une formation professionnelle acquise au secondaire.

Du plan de cours au diplôme

Chaque enseignant et chaque enseignante doit établir un plan détaillé de chacun de ses cours. Distribué au début de la session à tous les élèves, ce plan contient :

- les objectifs du cours;
- son contenu;
- des indications relatives aux méthodes;
- une médiagraphie;
- les modalités de participation aux cours;
- les modalités d'évaluation des apprentissages.

L'apprentissage de l'élève est évalué pour chaque cours. Au début de chaque session, les élèves peuvent, pendant une courte période, annuler leur inscription à un cours; il faut s'informer au collège de la date au delà de laquelle les cours abandonnés seront considérés comme des échecs.

La note de passage, traduisant l'atteinte minimale des objectifs, est de 60 sur 100. À la fin de chacune des sessions, le collège prépare un bulletin résumant l'évaluation des apprentissages de chaque élève. Ce document est remis à l'élève, alors que les résultats sont transmis au Ministère.

Sur recommandation du collège fréquenté, le ministre décerne le diplôme d'études collégiales à l'élève qui a atteint l'ensemble des objectifs et des standards de son programme, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et, le cas échéant, a réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

Signé par le ministre et le sous-ministre, le diplôme précise notamment le nom de l'élève, le nom du collège, le titre du programme et la date d'obtention.

Le coût des études

Les droits de scolarité

De façon générale, un collège ne peut réclamer, à l'élève à temps plein, de droits de scolarité pour l'enseignement qu'il dispense, pour un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les établissements privés exigent des droits de scolarité dont le montant varie d'un établissement à l'autre.

Les élèves non résidents du Québec doivent verser des droits de scolarité dont le montant est fixé par les règles budgétaires annuelles.

Droits afférents aux services d'enseignement au collégial

1 Droits d'admission

Les collèges peuvent exiger des élèves qui font une demande d'admission un montant pour l'ouverture, l'analyse et le traitement du dossier. Ces droits sont plafonnés à 30 \$.

Dans le cas des collèges ayant regroupé leurs services d'admission au sein d'un service régional (SRAM, SRAQ ou SRAS), les droits sont payables à ces organismes.

2 Droits d'inscription

Les collèges peuvent exiger des élèves des droits pour des actes administratifs en rapport avec la consignation des informations concernant un élève et son cheminement scolaire dans le programme dans lequel il a été admis. Ils sont liés à des services allant de la demande de l'élève pour suivre un ou des cours jusqu'à la production de son bulletin ou de son relevé de notes officiel pour la session concernée.

Pour l'année 2003-2004, ces droits sont plafonnés à 20 \$ par session par élève.

3 Autres droits afférents aux services d'enseignement

Les collèges peuvent exiger des élèves des droits pour des activités qui se rapportent aux services d'enseignement, mais qui ne sont pas liés à l'admission ou l'inscription. Il s'agit, par exemple, du guide étudiant, des services d'orientation, de l'aide à l'apprentissage, de la carte étudiante, des avances de fonds.

Pour l'année 2003-2004, ces droits sont plafonnés à 25 \$ par session par élève.

4 Droits de toute autre nature

Les collèges peuvent exiger des élèves des droits supplémentaires pour des services liés à la vie étudiante. Il s'agit, par exemple, des activités socio-culturelles, sportives ou communautaires, de l'encadrement pour l'aide financière, des assurances collectives, des services de santé, des services psychologiques ou sociaux.

Pour l'année 2003-2004, ces droits ne sont pas plafonnés et peuvent varier entre 30 \$ et 150 \$, par élève, selon l'établissement.

La cotisation à une association d'élèves

La plupart des établissements comptent une association d'élèves accréditée en vertu d'une loi particulière* ou encore reconnue comme représentative par le collège. Dans un cas comme dans l'autre, le collège perçoit, au moment de l'inscription, la cotisation fixée par l'association.

* Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants.

L'aide financière aux études

Si ses ressources financières sont insuffisantes pour poursuivre ses études collégiales, l'élève à temps plein peut profiter du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec.

Le montant accordé tient compte, d'une part, des dépenses liées aux études (frais scolaires, frais de subsistance, frais de transport, etc.) et, d'autre part, des ressources financières de l'élève et, s'il y a lieu, de ses parents, de son répondant ou de sa répondante, de son conjoint ou de sa conjointe.

L'aide accordée prend d'abord la forme d'un prêt, garanti par le gouvernement, sur lequel l'élève ne paie aucun intérêt tant qu'il est aux études à temps plein. En 2003-2004, le prêt maximal est de 2 005 \$.

Si le prêt est insuffisant pour couvrir les dépenses admissibles, on y ajoute une bourse.

Comment procéder?

Choisissez Internet pour remplir votre demande d'aide financière et courez la chance de gagner un remboursement de 500 \$. C'est facile! Rendez-vous au site de l'Aide financière aux études: www.afe.gouv.qc.ca. Cliquez sur *Votre dossier en direct!* et sélectionnez *Demande d'aide financière*.

Aucun mot de passe n'est nécessaire pour une première demande. Il suffit d'inscrire votre code permanent et votre numéro d'assurance sociale afin d'obtenir les sections à remplir. En utilisant Internet, vous évitez les erreurs, vous savez quelles sont les pièces à fournir et vous évitez les demandes de renseignements.

On peut également se procurer le formulaire de demande d'aide financière dans les écoles secondaires et les collèges. Il est important de le remplir avec la plus grande exactitude et d'y annexer les documents demandés.

Sauf en cas de force majeure, aucune demande d'aide n'est acceptée **après le 31 mars** d'une année d'attribution, ni aucun document, sauf s'il est demandé par l'Aide financière aux études. Dans ce cas, l'élève devra le lui faire parvenir dans les 45 jours.

Si la demande d'aide financière dûment remplie est reçue avant le 30 juin, l'aide financière sera disponible pour la rentrée scolaire d'automne.

Les demandes d'aide financière sont analysées dans un délai de six semaines.

Le cachet de la poste fait foi de l'envoi de la demande par l'élève, et seule une preuve jugée satisfaisante, attestant l'existence de circonstances extraordinaires et indépendantes de la volonté de l'élève, peut permettre d'accepter un document après la date limite.

Les élèves qui, après avoir obtenu le prêt maximal, veulent demander une bourse doivent remplir un autre formulaire (Déclaration de situation réelle), qui leur est remis au début de la session, en même temps que leur certificat de prêt.

Demande de renseignements

Le **service téléphonique interactif** permet d'obtenir des renseignements sur:

- l'état de sa demande d'aide financière;
- les prêts et bourses;
- les autres programmes d'aide financière.

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Montréal: (514) 864-4505

Québec: (418) 646-4505

Ailleurs au Québec: 1 888 345-4505

Site Internet: <http://www.afe.gouv.qc.ca>

Le bureau d'aide financière de l'établissement fréquenté peut également venir en aide aux personnes qui s'y présentent.

On peut aussi s'adresser au Service de l'accueil et des renseignements de l'Aide financière aux études, à l'un des numéros suivants:

(418) 643-3750

1 877 643-3750 (sans frais au Québec)



Les programmes d'études préuniversitaires donnent accès à l'université. Dans certains cas, le choix d'un programme d'études collégiales en fonction d'un projet d'études universitaires s'impose de lui-même : ainsi, le programme Sciences de la nature sera tout indiqué si l'on souhaite s'inscrire plus tard à une faculté de sciences, alors que le programme Sciences humaines permettra d'avoir accès à une faculté de sciences sociales.

Toutefois, d'autres cheminements sont également possibles. En outre, pour certains programmes, les exigences ou conditions d'accès peuvent varier d'une université à l'autre.

Pour plus de certitude quant au cheminement choisi, il faut consulter les documents produits par chaque université. On peut également s'adresser aux différentes personnes-ressources de l'école secondaire ou du collège.

Presque tous les collèges offrent la plupart des programmes d'études préuniversitaires. Quelques-uns offrent également des cheminements particuliers. Chaque collège est en mesure de donner des renseignements précis sur les programmes qu'il offre. Vous trouverez la liste des collèges autorisés à offrir ces programmes à l'adresse Internet suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/program/treparti.asp>

SCIENCES DE LA NATURE 200.B0

400-000.CG

Les préalables du secondaire sont Mathématiques 536, Physique 534 et Chimie 534.

SCIENCES HUMAINES 300.A0

500-000.CG

Aucun préalable.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et dans certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématiques 526 ou 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z du programme 300.A0.

DANSE 506.A0

216-000.CG

Aucun préalable.

MUSIQUE 501.A0

221-000.CG

Le préalable du secondaire est Musique 534.

ARTS PLASTIQUES 510.A0

214-000.CG

Aucun préalable.

ARTS ET LETTRES 500.A1

200-000.CG

Aucun préalable.

SCIENCES, LETTRES ET ARTS 700.A0

Les préalables du secondaire sont Mathématiques 536, Physique 534 et Chimie 534.

HISTOIRE ET CIVILISATION 700.B0

Aucun préalable.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et dans certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématiques 526 ou 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z du programme 300.A0.

DOUBLES CHEMINEMENTS

Ces cheminements sont un aménagement intégré des cours de deux programmes conduisant à l'obtention de deux diplômes d'études collégiales en trois ans.

SCIENCES DE LA NATURE - MUSIQUE 200.11

SCIENCES DE LA NATURE - SCIENCES HUMAINES 200.12

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS PLASTIQUES 200.13

SCIENCES DE LA NATURE - LETTRES 200.14

SCIENCES DE LA NATURE - DANSE 200.15

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS ET LETTRES 200.16

SCIENCES HUMAINES - MUSIQUE 300.11

SCIENCES HUMAINES - ARTS PLASTIQUES 300.13

SCIENCES HUMAINES - LETTRES 300.14

SCIENCES HUMAINES - DANSE 300.15

SCIENCES HUMAINES - ARTS ET LETTRES 300.16

SCIENCES HUMAINES - SCIENCES DE LA NATURE 300.17

MUSIQUE - ARTS ET LETTRES 500.11

ARTS PLASTIQUES - MUSIQUE 510.18

LETTRES - MUSIQUE 600.11

**SCIENCES DE LA NATURE - CHEMINEMENT
BACCALURÉAT INTERNATIONAL 200.10**

**SCIENCES HUMAINES - CHEMINEMENT
BACCALURÉAT INTERNATIONAL 300.10**

**LETTRES - CHEMINEMENT
BACCALURÉAT INTERNATIONAL 500.10**

Le premier code est le numéro du programme. Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Les programmes d'études techniques autorisés* ailleurs que dans les cégeps

DONNÉES AU 30 JUIN 2003

* Il est possible qu'un ou des programmes autorisés dans un établissement ne soient pas offerts au cours de l'année.

CODE DES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

0 : Aucune condition particulière
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536

20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps formation complémentaire en chimie au collégial)
32 : Chimie 534 (à l'automne 2008)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5^e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts-études)

90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Electromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

D'autres établissements privés, qui n'offrent que des programmes de courte durée destinés aux adultes, ne sont pas répertoriés dans le présent document.

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Établissements privés

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bart (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.	Collège Laitèche	Collège La Salle	Collège Mérid	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Tecart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke
0													
10													
11													
12													
13													

Autres établissements

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION	Institut de rech. agro-alimentaire de La Pocatière	Institut de rech. agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald
0				
10				
11				
12				
13				

Secteur 01 — Administration, commerce et informatique

Code	Programme	Description	0	10	11	12	13	20	30	31	32	40	50	55	80	90
410.B0	111/112-000.CP	Techniques de comptabilité et de gestion														
410.C0	111/112-000.CP	Conseil en assurances et en services financiers														
410.D0	111/112-000.CP	Gestion de commerces														
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique : coordination du travail de bureau														
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique : micro-édition et hypermédia														
420.A0	153-000.CP	Techniques de l'informatique :														
		420.AA : informatique de gestion														
		420.AB : informatique industrielle														
		420.AC : gestion de réseaux informatiques														

Secteur 02 — Agriculture et pêches

Code	Programme	Description	0	10	11	12	13	20	30	31	32	40	50	55	80	90
145.A0	351-100.CP	Techniques de santé animale														
152.A0	311-000.CP	Gestion et exploitation d'entreprise agricole :														
		152.AA : productions animales														
		152.AB : productions végétales														
153.A0	311-700/800.CP	Technologie des productions animales														
153.B0	311-000.CP	Technologie de la production horticole et de l'environnement														
153.C0	311-653.CP	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale														
153.D0	311-000.CP	Technologie des équipements agricoles														
155.A0	311-780.CP	Techniques équines														

Établissements privés

Autres établissements

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION																			
Campus Notre-Dame-de-Foy																			
Collège André-Grasset																			
Collège Bart (1975)																			
Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.																			
Collège Latilèche																			
Collège La Salle																			
Collège Mérid																			
Collège O'Sullivan de Montréal inc.																			
Collège O'Sullivan de Québec inc.																			
École Commerciale du Cap inc.																			
École nationale de cirque																			
Institut Teccart (1996) inc.																			
Séminaire de Sherbrooke																			

Institut de tech. agro-alimentaire de La Pocatière																			
Institut de tech. agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe																			
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec																			
Collège Macdonald																			

Secteur 03 — Alimentation et tourisme

154.A0	312-500.CP	Technologie de la transformation des aliments	11, 20																
414.A0	123-000.CP	Techniques de tourisme :	0																
		414.AA : accueil et guidage touristique	0																
		414.AB : mise en valeur de produits touristiques	0																
		414.AC : développement et promotion de produits du voyage	0																
430.01	123-000.CP	Techniques de gestion hôtelière	10																
430.02	123-000.CP	Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration	10																

Secteur 04 — Arts

551.A0	221-000.CP	Techniques professionnelles de musique et chanson :	50	•															
		551.AA : composition et arrangement	50	•															
		551.AB : interprétation	50	•															
561.08	211-000.CP	Arts du cirque	0																

Secteur 07 — Bâtiment et travaux publics

221.04	126-000.CP	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	11, 20	•	•														
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie : prévention	9F	•															
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie : gestion	9F	•															

Secteur 09 — Électrotechnique

243.06	455-350.CP	Technologie de l'électronique industrielle	11, 20																
243.11	455-350.CP	Technologie de l'électronique	11, 20																
243.15	455-350.CP	Technologie de systèmes ordinés	11, 20																

Secteur 13 — Communication et documentation

582.A1	510-000.CP	Techniques d'intégration multimédia	0																
--------	------------	-------------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Liste alphabétique des programmes d'études techniques

Le numéro du programme renvoie aux tableaux des pages 7 à 16.

574.B0	3D et de synthèse d'images (techniques d'animation)	280.A0	Avions (techniques de pilotage d'aéronefs :)	561.A0	Décors et costumes (Théâtre – Production)	190.A0	Forestiers (technologie de la transformation des produits)	570.C0	Industriel (techniques de design)
414.AA	Accueil et guidage touristique	280.04	Avionique	310.B0	Délinquance (techniques d'intervention en)	210.02	Génie chimique (techniques de)	235.01	Industriel (technologie du génie)
112.A0	Acupuncture	221.04	Bâtiment (technologie de l'estimation et de l'évaluation en)	111.A0	Dentaire (techniques d'hygiène)	221.B0	Génie civil (technologie du)	420.AB	Industrielle (informatique)
413.01	Administration et coopération	221.C0	Bâtiment (technologie de la mécanique du)	110.A0	Dentaires (techniques)	235.01	Génie industriel (technologie du)	243.21	Industrielle (technologie de l'électronique)
280.B0	Aéronautique (techniques de construction)	145.02	Biologie (techniques d'inventaire et de recherche en)	110.B0	Denturologie (techniques de)	241.A0	Génie mécanique (techniques de)	243.06	Industrielle (technologie de l'électronique)
280.03	Aéronefs (entretien d')	140.B0	Biomédicales (technologie d'analyses)	570.03	Design d'intérieur	241.22	Génie mécanique (techniques de)	241.D0	Industrielle (technologie de maintenance)
280.A0	Aéronefs (techniques de pilotage d')	210.AA	Biotechnologies	571.A0	Design de mode	248.C0	Génie mécanique de marine (techniques de)	180.A0	Infirmiers (soins)
280.A0	Aéronefs : avions (techniques de pilotage d')	233.01	Bois ouvré (techniques du meuble et du)	570.02	Design de présentation	270.A0	Génie métallurgique (technologie du)	180.B0	Infirmiers (soins)
280.A0	Aéronefs : hélicoptères (techniques de pilotage d')	412.A0	Bureau (techniques de bureautique : coordination du travail de)	570.C0	Design industriel (techniques de)	230.AB	Géodésie	581.A0	Infographie en préimpression
280.A0	Aéronefs : hydravions et monomoteurs (techniques de pilotage d')	412.A0	Bureautique (coordination du travail de bureau, techniques de)	574.A0	Dessin animé	271.01	Géologie appliquée	420.A0	Informatique (techniques de l')
152.A0	Agricole (gestion et exploitation d'entreprise)	412.A0	Bureautique (micro-édition et hypermédia, techniques de)	414.AC	Développement et promotion de produits du voyage	230.A0	Géomatique (technologie de la)	420.AA	Informatique de gestion
153.D0	Agricoles (technologie des équipements)	230.AA	Cartographie	120.01	Diététique (techniques de)	420.AA	Gestion (informatique de)	420.AB	Informatique industrielle
430.02	Alimentaires et de restauration (techniques de gestion des services)	551.A0	Chanson (techniques professionnelles de musique et)	393.A0	Documentation (techniques de la)	311.A0	Gestion (sécurité incendie :)	420.AC	Informatiques (gestion de réseaux)
154.A0	Aliments (technologie de la transformation des)	210.AB	Chimie analytique	260.A0	Eau (assainissement de l')	410.B0	Gestion (techniques de comptabilité et de gestion)	141.A0	Inhalothérapie (techniques d')
145.04	Aménagement cynégétique et halieutique (techniques d')	210.02	Chimique (techniques de génie)	233.B0	Ébénisterie (techniques du meuble et d')	410.D0	Gestion de commerces	582.A1	Intégration multimédia (techniques d')
222.A0	Aménagement et d'urbanisme (techniques d')	210.04	Chimiques (techniques de procédés)	561.A0	Éclairage et techniques de scène (Théâtre – Production :)	581.08	Gestion de l'imprimerie (techniques de)	570.03	Intérieur (design d')
140.B0	Analyses biomédicales (technologie d')	561.08	Cirque (arts du)	145.01	Écologie appliquée (techniques d')	571.B0	Gestion de la production du vêtement	561.00	Interprétation (danse classique)
210.AB	Analytique (chimie)	221.B0	Civil (technologie du génie)	322.A0	Éducation à l'enfance (techniques d')	420.AC	Gestion de réseaux informatiques	561.B0	Interprétation (danse contemporaine)
145.A0	Animale (techniques de santé)	561.B0	Classique (danse – interprétation : danse)	351.A0	Éducation spécialisée (techniques d')	430.02	Gestion des services alimentaires et de restauration (techniques de)	551.AB	Interprétation
152.AA	Animales (productions)	410.D0	Commerces (gestion de)	243.11	Électronique (technologie de l')	561.A0	Gestion et techniques de scène (Théâtre – Production :)	561.C0	Interprétation théâtrale
153.A0	Animales (technologie des productions)	571.C0	Commercialisation de la mode	243.16	Électronique (technologie de conception)	430.01	Gestion hôtelière (techniques de)	310.B0	Intervention en délinquance (techniques d')
574.B0	Animation 3D et de synthèse d'images (techniques d')	153.C0	Commercialisation en horticulture ornementale (paysage et)	243.22	Électronique – option audiovisuel (technologie de l')	570.A0	Graphisme	391.A0	Intervention en loisir (techniques d')
574.A0	Animé (dessin)	241.C0	Composites (techniques de transformation des matériaux)	243.06	Électronique industrielle (technologie de l')	414.AA	Guidage touristique (accueil et)	145.02	Inventaire et de recherche en biologie (techniques d')
271.01	Appliquée (géologie)	551.AA	Composition et arrangement	243.21	Électronique industrielle (technologie de l')	145.04	Halieutique (techniques d'aménagement cynégétique et)	310.03	Juridiques (techniques)
145.01	Appliquée (techniques d'écologie)	410.B0	Comptabilité et de gestion (Techniques de)	140.A0	Électrophysiologie médicale (techniques d')	280.A0	Hélicoptères (techniques de pilotage d'aéronefs :)	210.A0	Laboratoire (techniques de)
233.BB	Architecturale (menuiserie)	243.16	Conception électronique (technologie de)	322.A0	Enfance (techniques d'éducation à l')	153.B0	Horticole et de l'environnement (technologie de la production)	410.A0	Logistique du transport (techniques de la)
221.A0	Architecture (technologie de l')	410.C0	Conseil en assurances et en services financiers	152.A0	Entreprise agricole (gestion et exploitation d')	153.C0	Horticulture ornementale (paysage et commercialisation en)	391.A0	Loisir (techniques d'intervention en)
248.01	Architecture navale (techniques d')	280.B0	Construction aéronautique (techniques de)	280.03	Entretien d'aéronefs	430.01	Hôtelière (techniques de gestion)	241.D0	Maintenance industrielle (technologie de)
411.A0	Archives médicales	561.B0	Contemporaine (danse – interprétation : danse)	153.D0	Équipements agricoles (technologie des)	280.A0	Hydravions et monomoteurs (techniques de pilotage d'aéronefs :)	235.A0	Manufacturière (techniques de production)
551.AA	Arrangement (composition et)	270.AC	Contrôle des matériaux	221.04	Estimation et évaluation en bâtiment (technologie de l')	280.A0	Hygiène dentaire (techniques d')	248.C0	Marine (techniques de génie mécanique de)
573.A0	Art (techniques de métiers d')	413.01	Coopération (administration et)	221.04	Évaluation en bâtiment (technologie de l'estimation et de l')	111.A0	Hygiène et sécurité au travail (environnement,)	231.04	Marines (exploitation et production des ressources)
589.01	Art et technologie des médias	412.A0	Coordination du travail de bureau (techniques de bureautique)	271.02	Exploitation	260.B0	Hygiène et sécurité au travail (environnement,)	231.24	Marines (exploitation et production des ressources) (programme de passage)
561.08	Arts du cirque	561.A0	Costumes (Théâtre – Production : décors et)	152.A0	Exploitation d'entreprise agricole (gestion et)	412.A0	Hypermédia (techniques de bureautique : micro-édition et)	270.AC	Matériaux (contrôle des)
260.A0	Assainissement de l'eau	145.04	Cynégétique et halieutique (techniques d'aménagement)	231.04	Exploitation et production des ressources marines	574.B0	Images (techniques d'animation 3D et de synthèse d')	241.C0	Matériaux composites (techniques de transformation des)
410.C0	Assurances et en services financiers (conseil en)	561.B0	Danse classique (Danse – Interprétation)	231.24	Exploitation et production des ressources marines (programme de passage)	111.A0	Hygiène dentaire (techniques d')	241.12	Matières plastiques (techniques de transformation des)
160.B0	Audioprothèse	561.B0	Danse contemporaine (Danse – Interprétation)	270.AB	Fabrication mécanosoudée	260.B0	Hygiène et sécurité au travail (environnement,)	251.A0	Matières textiles (technologie des)
243.22	Audiovisuel (technologie de l'électronique – option)	561.B0	Danse – Interprétation : danse classique	410.C0	Financiers (conseil en assurances et en services)	412.A0	Hypermédia (techniques de bureautique : micro-édition et)	241.A0	Mécanique (techniques de génie)
414.B0	Aventure (techniques du tourisme d')	561.B0	Danse – Interprétation : danse contemporaine	190.B0	Forestière (technologie)	581.04	Impression (techniques de l')	241.22	Mécanique (techniques de génie)

Liste alphabétique des programmes d'études techniques (suite)

411.A0 Médicales (archives)	210.04 Procédés chimiques (techniques de)	233.BA Sérielle (production)
233.BB Menuiserie architecturale	270.AA Procédés de transformation	430.02 Services alimentaires et de restauration (techniques de gestion des)
231.03 Mer (transformation des produits de la)	561.A0 Production (théâtre – décors et costumes)	410.C0 Services financiers (conseil en assurances et en)
270.A0 Métallurgique (technologie du génie)	561.A0 Production (théâtre – gestion et techniques de scène)	388.A0 Social (techniques de travail)
573.A0 Métiers d'art (techniques de)	561.A0 Production (théâtre – éclairage et techniques de scène)	384.A0 Sociale (techniques de recherche)
233.B0 Meuble et d'ébénisterie (techniques du)	231.04 Production des ressources marines (exploitation et)	180.A0 Soins infirmiers
412.A0 Micro-édition et hypermédia (techniques de bureautique)	231.24 Production des ressources marines (exploitation et)(programme de passage)	180.B0 Soins infirmiers
147.01 Milieu naturel (techniques du)	571.B0 Production du vêtement (gestion de la)	351.A0 Spécialisée (techniques d'éducation)
271.03 Minéralurgie	153.B0 Production horticole et de l'environnement (technologie de la)	574.B0 Synthèse d'images (techniques d'animation 3D et de)
414.AB Mise en valeur de produits touristiques	235.A0 Production manufacturière (techniques de)	243.15 Systèmes ordinés (technologie de) Techniques : voir le terme spécifique Technologie : voir le terme spécifique
571.C0 Mode (commercialisation de la)	233.BA Production sérielle	251.B0 Textile (technologie de la production)
571.A0 Mode (design de)	251.B0 Production textile (technologie de la)	251.A0 Textiles (technologie des matières)
280.A0 Monomoteurs et hydravions (techniques de pilotage d'aéronefs :)	152.AA Productions animales	171.A0 Thanatologie (techniques de)
582.A1 Multimédia (techniques d'intégration)	153.A0 Productions animales (technologie des)	561.C0 Théâtrale (interprétation)
570.B0 Muséologie (techniques de)	152.AB Productions végétales	561.A0 Théâtre – Production : décors et costumes
551.A0 Musique et chanson (techniques professionnelles de)	231.03 Produits de la mer (transformation des)	561.A0 Théâtre – Production : gestion et techniques de scène
147.01 Naturel (techniques du milieu)	414.AC Produits du voyage (développement et promotion de)	561.A0 Théâtre – Production : éclairage et techniques de scène
248.01 Navale (techniques d'architecture)	190.A0 Produits forestiers (technologie de la transformation des)	414.A0 Tourisme (techniques de)
248.B0 Navigation	414.AB Produits touristiques (mise en valeur de)	414.B0 Tourisme d'aventure (Techniques du)
142.B0 Nucléaire (technologie de médecine)	414.AC Promotion de produits du voyage (développement et)	414.AA Touristique (accueil et guidage)
243.15 Ordinés (technologie de systèmes)	144.B0 Prothèses orthopédiques (techniques d'orthèses et de)	414.AB Touristiques (mise en valeur de produits)
153.C0 Ornementale (paysage et commercialisation en horticulture)	142.A0 Radiodiagnostic (technologie de)	270.AA Transformation (procédés de)
144.B0 Orthèses et de prothèses orthopédiques (techniques d')	142.C0 Radio-oncologie (technologie de)	154.A0 Transformation des aliments (technologie de la)
160.A0 Orthèses visuelles (techniques d')	144.A0 Réadaptation physique (techniques de)	241.C0 Transformation des matériaux composites (techniques de)
144.B0 Orthopédiques (techniques d'orthèses et de prothèses)	384.A0 Recherche sociale (techniques de)	241.12 Transformation des matières plastiques (techniques de)
233.01 Ouvré (techniques du meuble et du bois)	145.02 Recherche en biologie (techniques d'inventaire et de)	231.03 Transformation des produits de la mer
232.A0 Papiers (technologies des pâtes et)	420.AC Réseaux informatiques (gestion de)	190.A0 Transformation des produits forestiers (technologie de la)
232.A0 Pâtes et papiers (technologies des)	231.04 Ressources marines (exploitation et production des)	410.A0 Transport (techniques de la logistique du)
153.C0 Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	231.24 Ressources marines (exploitation et production des) (programme de passage)	260.B0 Travail (environnement, hygiène et sécurité au)
570.04 Photographie	430.02 Restauration (techniques de gestion des services alimentaires et de)	412.A0 Travail de bureau (techniques de bureautique : coordination du)
144.A0 Physique (techniques de réadaptation)	145.A0 Santé animale (techniques de)	388.A0 Travail social (techniques de)
244.A0 Physique (technologie)	561.A0 Scène (Théâtre – Production : gestion et techniques de)	222.A0 Urbanisme (techniques d'aménagement et d')
280.A0 Pilotage d'aéronefs (techniques de)	561.A0 Scène (Théâtre – Production : éclairage et techniques de)	414.AB Valeur de produits touristiques (mise en)
280.A0 Pilotage d'aéronefs : avions (techniques de)	260.B0 Sécurité au travail (environnement, hygiène et)	152.AB Végétales (production)
280.A0 Pilotage d'aéronefs : hélicoptères (techniques de)	311.A0 Sécurité incendie : prévention	571.B0 Vêtement (gestion de la production du)
280.A0 Pilotage d'aéronefs : hydravions et monomoteurs (techniques de)	311.A0 Sécurité incendie : gestion	160.A0 Visuelles (techniques d'orthèses)
241.12 Plastiques (techniques de transformation des matières)		414.AC Voyage (développement et promotion de produits du)
310.A0 Policières (techniques)		
581.A0 Préimpression (infographie en)		
570.02 Présentation (design de)		
311.A0 Prévention (sécurité incendie :)		



Les établissements d'enseignement collégial

Cégeps

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION							
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS				
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue 425, boul. du Collège, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5 (819) 762-0931	•		•						
Cégep d'Achternach 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 (514) 389-5921			•						
Cégep d'Alma 675, boul. Auger Ouest, Alma (Québec) G8B 2B7 (418) 668-2387				•					
Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre, LaSalle (Québec) H8N 2J4 (514) 364-3320	•		•						
Cégep de Baie-Comeau 537, boul. Blanche, Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2 (418) 589-5707	•	•							
Cégep Beauce-Appalaches 1055, 116 ^e Rue Est, Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1 (418) 228-8896	•			•					
Cégep de Bois-de-Boulogne 10555, av. de Bois-de-Boulogne, Montréal (Québec) H4N 1L4 (514) 332-3000	•		•						
Champlain Regional College (siège social), 1301, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1H 5N1 (819) 564-3600									
Champlain Regional College Campus Lennoxville, C. P. 5003, Lennoxville (Québec) J1M 2A1 (819) 564-3666	•	•							
Champlain Regional College Campus Saint-Lambert – Longueuil, 900, Riverside Drive, Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2 (514) 672-7360			•						
Champlain Regional College Campus St. Lawrence, 790, rue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy (Québec) G1V 4K2 (418) 656-6921			•						
Cégep de Chicoutimi 534, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6 (418) 549-9520	•				•				
Collège Dawson 3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1A4 (514) 931-8731			•						
Cégep de Drummondville 960, rue Saint-Georges, Drummondville (Québec) J2C 6A2 (819) 478-4671			•						
Cégep Édouard Montpetit 945, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6 (450) 679-2631			•						
Cégep François-Xavier Garneau 1660, boul. de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 (418) 688-8310				•					
Cégep de la Gaspésie et des Îles 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8 (418) 368-2201	•	•							
Cégep Gérard-Godin 15615, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8 (514) 626-2666			•						
Cégep de Granby—Haute-Yamaska 235, rue Saint-Jacques, C. P. 7000, Granby (Québec) J2G 3N1 (450) 372-6614			•						
Collège Héritage 325, boul. Cité des Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6T3 (819) 778-2270			•						
Cégep John Abbott 21275, Lakeshore Road, P. O. Box 2000, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9 (514) 457-6610	•		•						
Cégep de Jonquière 2505, rue Saint-Hubert, Jonquière (Québec) G7X 7W2 (418) 547-2191	•				•				
Cégep de La Pocatière 140, 4 ^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1525	•			•					
Cégep régional de Lanaudière (siège social), 781, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1B4 (450) 470-0911									
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption 180, rue Dorval, L'Assomption (Québec) J5W 6C1 (450) 470-0922				•					
Cégep régional de Lanaudière à Joliette 20, rue Saint-Charles Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1 (450) 759-1661				•					
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne 2505, boul. des Entreprises, Terrebonne (Québec) J6X 5S5 (450) 470-0933				•					

Cégeps

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION							
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS				
Cégep de Lévis-Lauzon 205, rue Mgr-Bourget, Lévis (Québec) G6V 6Z9 (418) 833-5110	•				•				
Cégep de Limoilou 1300, 8 ^e Avenue, Québec (Québec) G1J 5L5 (418) 647-6600					•				
Cégep Lionel Groulx 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 (450) 430-3120	•		•						
Cégep de Maisonneuve 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 2A2 (514) 254-7131			•						
Cégep Marie-Victorin 7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6 (514) 325-0150	•		•						
Cégep de Matane 616, av. Saint-Rédempteur, Matane (Québec) G4W 1L1 (418) 562-1240	•				•				
Cégep Montmorency 475, boul. de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 (450) 975-6100			•						
Cégep de l'Outaouais 333, boul. Cité des Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6M5 (819) 770-4012			•						
Cégep de la Région de l'Amiante 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1N1 (418) 338-8591	•				•				
Cégep de Rimouski 60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 (418) 723-1880	•	•							
Cégep de Rivière-du-Loup 80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1 (418) 862-6903	•				•				
Cégep de Rosemont 6400, 16 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9 (514) 376-1620				•					
Cégep de St-Félicien 1105, boul. Hamel, C. P. 7300, Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8 (418) 679-5412					•				
Cégep de St-Hyacinthe 3000, Avenue Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9 (450) 773-6800				•					
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu 30, boul. du Séminaire, C. P. 1018, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1 (450) 347-5301	•		•						
Cégep de Saint-Jérôme 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 (450) 436-1580	•		•						
Cégep de Saint-Laurent 625, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7 (514) 747-6521				•					
Cégep de Sainte-Foy 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3 (418) 659-6600	•				•				
Cégep de Sept-Îles 175, rue De La Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 (418) 962-9848			•						
Collège Shawinigan 2263, Avenue du Collège, Shawinigan (Québec) G9N 6V8 (819) 539-6401				•					
Cégep de Sherbrooke 475, rue du Parc, Sherbrooke (Québec) J1E 4K1 (819) 564-6350	•		•						
Cégep de Sorel-Tracy 3000, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9 (450) 742-6651				•					
Cégep de Trois-Rivières 3500, rue De Courval, C. P. 97, Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6 (819) 376-1721	•		•						
Cégep de Valleyfield 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6 (450) 373-9441	•		•						
Vanier College 821, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9 (514) 744-7500			•						
Cégep de Victoriaville 475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4B3 (819) 758-6401	•		•						
Cégep du Vieux Montréal 255, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 1X6 (514) 982-3437				•					

Les établissements d'enseignement collégial (suite)

Établissements privés

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION							
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS				
Campus Notre-Dame-de-Foy 5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A1B3 (418) 872-8041	•	•							
Collège André-Grasset 1001, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2M 1M3 (514) 381-4293		•							
Collège Bart (1975) 751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2 (418) 522-3906		•							
Collège Centennal 3641, avenue Prud'homme, Montréal (Québec) H4A 3H6 (514) 486-5533		•							
Collège d'Affaires Ellis (1974) inc. 400, rue Hériot, Drummondville (Québec) J2B 1B3 (819) 477-3113		•							
Collège dans la Cité (Le) (Villa Sainte-Marcelline) 815, av. Upper-Belmont, Westmount (Québec) H3Y 1K5 (514) 488-2528		•							
Collège Jean-de-Brébeuf 3200, chemin Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1 (514) 342-1320	•	•							
Collège Lafèche 1687, boul. du Carmel, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8 (819) 375-7346	•	•							
Collège LaSalle 2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2 (514) 939-2006		•							
Collège Marianopolis 3880, Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3H 1W1 (514) 931-8792		•							
Collège Méridi 755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1 (418) 683-1591	•	•							
Collège Mother House 4877, avenue Westmount, Westmount (Québec) H3Y 1X9 (514) 935-2532		•							
Collège O'Sullivan de Montréal inc. 1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2 (514) 866-4622		•							
Collège O'Sullivan de Québec inc. 840, rue Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1R3 (418) 529-3355		•							
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières 646, avenue Principale, Gatineau (Québec) J8T 5L5 (819) 561-8922		•							
Conservatoire Lassalle 1001, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1L3 (514) 288-4140		•							
École Commerciale du Cap inc. 155, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 3E8 (819) 691-2600		•							
École de musique Vincent-d'Indy 628, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 (514) 735-5261	•	•							
École nationale de cirque 417, rue Berri, Montréal (Québec) H2Y 3E1 (514) 982-0859		•							
Institut Teccart (1996) inc. 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4 (514) 526-2501		•							
Petit Séminaire de Québec (Le) 6, rue de l'Université, Québec (Québec) G1R 5X8 (418) 694-1020	•	•							
Séminaire de Sherbrooke 195, rue Marquette, Sherbrooke (Québec) J1H 1L6 (819) 563-2050		•							

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION							
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 401, rue de Rigaud, Montréal (Québec) H2L 4P3 (514) 282-5108			•						

Établissements relevant d'un autre ministère

Conservatoire de musique de Gatineau 430, boul. Alexandre-Taché, Hull (Québec) J9A 1M7 (819) 772-3283		•			
Conservatoire de musique de Montréal, 4750, Avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 (514) 873-4031		•			
Conservatoire de musique de Québec 270, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 5G1 (418) 643-2190		•			
Conservatoire de musique de Rimouski 22, rue Sainte-Marie, Rimouski (Québec) G5L 4E2 (418) 727-3706		•			
Conservatoire de musique de Saguenay 202, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 6R8 (418) 698-3505		•			
Conservatoire de musique de Trois-Rivières 587, rue Radisson, C. P. 1146, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8 (819) 371-6748		•			
Conservatoire de musique de Val-d'Or 88, rue Allard, Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1 (819) 354-4585		•			
Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière 401, rue Poiré, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1110				•	
Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe 3230, rue Sicotte, C. P. 70, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3 (450) 778-6504				•	

Établissement relevant de l'Université McGill

Macdonald College 21111, Lakeshore Road, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9 (514) 398-7814	•	•			
--	---	---	--	--	--

Autres*

Multicollège de l'Ouest du Québec 217, rue Montcalm, Hull (Québec) J8Y 6X1 (819) 595-1115		•			
---	--	---	--	--	--

* Regroupement des établissements privés suivants : Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège Méridi, Petit Séminaire de Québec.

Des personnes à rencontrer

À l'école secondaire, plusieurs personnes sont en mesure de renseigner les élèves sur les possibilités qu'offrent les études collégiales et sur les démarches à effectuer.

Il s'agit notamment :

- des responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- des enseignants et des enseignantes d'éducation au choix de carrière;
- des conseillers et des conseillères d'orientation.

De même, une fois inscrit au collège, on peut discuter de son cheminement scolaire avec :

- les responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- les conseillers et les conseillères d'orientation;
- les responsables de l'aide pédagogique individuelle.

Un coup de téléphone

Chaque collège donne de l'information sur les programmes d'études qu'il offre et sur les services qu'on y trouve. Les coordonnées de chaque établissement d'enseignement collégial figurent aux pages 19 et 20.

On peut communiquer avec les trois services régionaux d'admission pour obtenir des renseignements sur les programmes offerts et sur les modalités d'admission dans les trois régions en question. Leurs numéros de téléphone sont les suivants :

Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ) :
(418) 659-4873

Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean (SRAS) : (418) 548-7191

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) :
(514) 271-2454 (renseignements sur l'admission);
(514) 271-1124 (service **Cégéphone** sur les cours et les programmes).

Pour obtenir une publication du Ministère ou un renseignement sur ses services, on peut s'adresser à la Direction des communications au (418) 643-7095 ou au (514) 873-8066.

Pour se renseigner sur les prêts et bourses (Aide financière aux études), composer le (418) 643-3750.

D'autres lectures

Le **Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)** régit les activités pédagogiques ainsi que celles qui sont liées à l'admission, à l'inscription, aux programmes et à la sanction des études. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur.

Le Ministère publie chaque année **Relance au collégial**, où sont notamment présentés les proportions de personnes en emploi et les salaires moyens des sortants et des sortantes des divers programmes de formation technique. Ce document peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur; de plus, un dépliant qui en résume les grandes lignes est distribué par le Ministère.

Un ouvrage similaire existe pour les études universitaires et il peut également être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur.

Le **la formation technique au collégial : les employeurs se prononcent** est le résultat d'une enquête dont le principal objectif est de connaître le degré de satisfaction des employeurs en ce qui a trait à la formation technique offerte dans les établissements. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou en obtenir un exemplaire en s'adressant au Ministère, à la Direction des communications.

Publié par le SRAM, le **Guide pratique des études collégiales au Québec** comporte des renseignements généraux sur l'enseignement collégial et des précisions sur chacun des programmes d'études menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales. Ce guide est vendu en librairie à un prix modique (voir l'adresse du SRAM à la page 2).

Le SRAM met également en vente deux autres guides relatifs aux études postsecondaires: le **Guide pratique des adultes aux cégeps**, qui présente les programmes de plus courte durée destinés aux adultes, et le **Guide pratique des études universitaires au Québec**, consacré aux programmes offerts par les divers établissements d'enseignement universitaire.

Pour sa part, le SRAQ distribue gratuitement **Cégeprofil**, qui présente les établissements de la région de Québec, de l'Est du Québec et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, leurs services et leurs programmes (voir l'adresse du SRAQ à la page 2).

Les élèves de nationalité étrangère peuvent se procurer la brochure **Étudier au Québec**, qui précise, à leur intention, les principales caractéristiques de la société québécoise et du système scolaire. Le

document est distribué par le Ministère et peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur.

La brochure **Une aide à votre portée** précise les règles d'attribution de l'aide financière. Cette publication ainsi que plusieurs autres portant sur l'aide financière aux études peuvent être obtenues dans les écoles secondaires, dans les collèges et au Ministère.

Enfin, presque tous les collèges publient de la documentation sur leur organisation, leurs services et leurs programmes. Il suffit de communiquer avec les divers établissements, dont les adresses et les numéros de téléphone figurent aux pages 19 et 20.

Un système informatisé

Le système **REPÈRES**, que l'on peut interroger en s'adressant aux conseillers et conseillères d'orientation des écoles secondaires et des collèges, est une banque informatisée de données en information scolaire et professionnelle.

REPÈRES fournit des données sur les programmes de formation, sur le marché du travail, sur différentes professions, sur les établissements d'enseignement, sur les organismes-ressources ainsi que sur les programmes d'aide à la formation et à l'emploi. Le système couvre les ordres d'enseignement suivants : le secondaire, le collégial et l'enseignement universitaire.

On peut consulter **REPÈRES** en utilisant deux voies d'entrée. La première est le programme de formation lui-même, sur lequel on obtient toute l'information voulue. La seconde est un profil personnel : à partir des goûts, des aptitudes et des champs d'intérêt de l'élève, **REPÈRES** fournit alors des suggestions de programmes d'études appropriés.

Nos adresses

Il est possible de communiquer par écrit avec le Ministère ou encore de se rendre à ses bureaux pour y obtenir de la documentation. Les différentes adresses où vous pouvez obtenir des renseignements généraux sont les suivantes :

Direction des communications
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Direction régionale de Montréal
600, rue Fullum, 10^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

Site Internet du Ministère : <http://www.meq.gouv.qc.ca>

Site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur :

<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup>

Site Internet de l'Aide financière aux études : <http://www.afe.gouv.qc.ca>





